

Pays : Autriche

Commission : Commerce et Industrie

Problématique : Comment concilier respect des accords de libre-échange de l'UE et respect de l'environnement dans la relance du commerce international hors UE ?

L'Autriche est une République parlementaire d'environ 8,9 millions d'habitants. Le chef de l'Etat est le Président fédéral (Bundespräsident) qui est élu pour 6 ans. Il se nomme actuellement Alexander Van der Bellen. Le chancelier fédéral, le chef du gouvernement, détient le pouvoir exécutif. Ce rôle est assumé par Karl Nehammer. Notre gouvernement est constitué d'une coalition ÖVP-Grüne, le parti populaire autrichien et les Verts. Il se concentre sur la question de l'écologie et la lutte contre l'immigration. L'Autriche intègre l'Union européenne le 1er janvier 1995 (traité de Corfou), après un référendum national organisé en juin 1994 pour lequel 66,6% des votants ont répondu favorablement à l'adhésion. Nos citoyens sont généralement impliqués dans les questions européennes.

Actuellement, dans le contexte de relance de l'économie et du commerce hors UE, les accords de libre-échange constituent des enjeux majeurs. Ces accords internationaux passés entre deux ou plusieurs États pour favoriser le commerce international peuvent en effet permettre de favoriser la croissance et l'emploi et de garantir l'accès des entreprises aux marchés étrangers. L'Union Européenne est engagée dans des ALE avec de nombreux pays du monde. Cependant, la question de l'environnement se pose : ces accords favorisent les échanges commerciaux en réduisant les barrières douanières, et contribuent donc à augmenter les émissions de gaz à effet de serre liées à la production et au transport de marchandises. Dans un monde où la question écologique se fait de plus en plus pressante, l'Union Européenne se doit de montrer l'exemple et va devoir trouver un moyen de concilier économie dynamique et respect de l'environnement.

Les deux partis de la coalition autrichienne ÖVP/Grüne se sont prononcés contre les accords de libre-échange. L'Autriche est en effet soucieuse de la protection de l'environnement : le gouvernement soutient l'objectif d'au moins 55% de réduction de gaz à effet de serre et 100% d'électricité renouvelable d'ici à 2030, et la neutralité carbone dès 2040. De notre point de vue, les accords de libre-échange ne présentent pas suffisamment de garanties écologiques à l'heure actuelle. L'Autriche souhaite également protéger l'économie européenne de la concurrence étrangère. Nous nuancions tout de même légèrement notre position : notre pays est favorable à un approfondissement des relations avec les pays des Balkans occidentaux, notamment sur le plan économique. Lors de la présidence autrichienne de l'UE en 1998, nous avons soutenu avec ferveur le processus d'élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale, au nom des liens historiques et géographiques qui nous relient à eux. Nous avons ainsi conclu des accords bilatéraux avec 27 pays non-membres de l'UE.

Le gouvernement autrichien a été l'un des premiers à s'opposer à l'accord UE-Mercosur, notamment à cause du manque de garanties écologiques. Le parlement autrichien a rejeté à l'unanimité le texte de l'accord, argumentant qu'à ses yeux, l'accord fait peser trop de risques sur les normes environnementales européennes. En 2021, notre pays réaffirme son opposition à l'accord en menaçant d'y mettre son veto.

Afin de concilier accords de libre-échange et respect de l'environnement, l'Union Européenne doit mettre en place davantage de mesures pour réduire les émissions de CO2. Ainsi, l'Autriche se prononce en faveur d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières compatible avec l'OMC, qui vise à réduire le bilan carbone lié aux entreprises qui exportent vers l'Union Européenne en les obligeant à payer un surcoût si leurs émissions de carbone dépassent un certain seuil. Cela devrait inciter les entreprises exportatrices vers l'UE à se tourner vers des technologies moins émettrices tout en évitant que les entreprises en UE délocalisent leurs activités dans des pays aux normes moins contraignantes.

Nous soutenons également l'extension du marché carbone EU-ETS aux secteurs non couverts. L'achat de quotas carbone qui donnent le droit aux entreprises d'émettre une certaine quantité de CO2 et permettent de réguler le niveau global des émissions dans l'UE n'est actuellement applicable qu'à une

partie des secteurs manufacturier, énergétique et de l'aviation. Le marché carbone doit être étendu aux secteurs des transports, de l'agriculture, du logement et des déchets, qui représentent en effet la moitié des émissions de GES de l'UE. Nous soutenons également le projet d'une taxe sur le kérosène au niveau européen. Seules des mesures strictes inciteront les entreprises à produire de manière plus compatible avec les objectifs environnementaux de l'UE.

L'Autriche a donc une position très critique par rapport aux accords de libre-échange. Nous sommes soucieux de l'écologie et considérons le respect de l'environnement comme un des enjeux principaux de notre monde actuel. Nous ne soutiendrons pas ces accords sans la garantie de mesures limitant l'émission de gaz à effet de serre, qui inciteraient les entreprises à produire de manière plus durable et écologique. Pour à la fois protéger l'économie européenne et protéger l'environnement, la création d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières européennes ainsi que l'extension du marché carbone EU-ETS nous semblent être des mesures adaptées.